
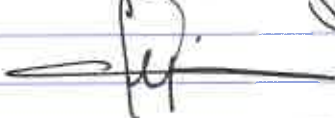



ne comprend pas ce classement et elle demande une nouvelle fois s'il pourrait être classé en zone UH.

 N° 1^{er} Grosjean

Trameux Christophe (au nom de la Barbelier)
Dépôt de demande pour modification de zone



M. Bordron Stéphane (Venu me reconnaître sur le classement des parcelles YK 81 et YK 79)



fin de la permanence à 12h 30.

Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu



renouvelé du 30/10/2023, ouverture à 14h 00
nouveau gauche Jean Marie, 1h, me Nicolas Appert 04 720 20 200.

Parcelle Y010 demande à ce que la parcelle Y010 soit constructible seulement le long de la rue de la Noultière qui est numérotée (2,4 puis 16). L'exploitant actuel est d'accord pour laisser cette partie de terrain pour construction)
Demande déjà effectuée de nombreuses fois en particulier la dernière en date du 9/02/2021 par lettre recommandée ci-jointe). 

Monsieur MARNET Jean-Claude 7, Le Gannaudin 85100 VENANSAULT.
Je suis propriétaire du Terrain XA 83. j'avais fait une demande au Terrain à construire en 2011. et je renouvelle la demande ainsi que la Parcelle XA 85. classée en A-Zone A.


Le Commissaire Enquêteur

216 Madame BESSON Sylvie. dépose un courrier.



217 Madame EHOUC. et M. Guillou Claude.
Ils sont sociétaires propriétaires de la Parcelle Y K 100
classée en zone agricole dans le projet de
P.L.U. et ont demandé de nouveau que ce
terrain inexploitable devienne constructible comme
cela en avait été prouvé par les élus locaux.



218 Entreprise "RIDEAU" se renseigne sur la possibilité de créer une
hôtellerie de village sur les terrains de la Lande Y N 95
et Y N 130.

219 M^{me} BOIRE Danièle Nancienne, 51 me G. Clémenceau et venue
se renseigner par l'arrangement de l'OSP Guguemen.
Elle constate que une demande est même pour les fonds de jardin et
de rien en particulier.



Fin de la permanence 17^h 30

Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu



M. & Mme Jean Marie BAUCHE
14, Rue Nicolas Appert
44120 VERTOU
Tél. : 02-40-33-20-48
Port. : 06-30-60-93-88
jmabbauche@wanadoo.fr

VERTOU le 9 Février 2021

Monsieur le MAIRE
Place Prépoise
BP : 17
85190 VENANSAULT

Objet : Parcelle YO 10 (lettre en recommandé avec AR)

*M. Mathieu claud
commissaire
enquêteur.
le 30/10/2023*

Monsieur le Maire,

Suite à différents échanges depuis plusieurs années sur la parcelle YO 10, je me permet de vous solliciter une nouvelle fois pour une demande de révision du PLU.

J'ai remarqué que sur le site internet de votre commune, il a été différencié récemment selon 2 couleurs cette parcelle. Je vous demande seulement de prendre en considération la partie blanche c'est-à-dire celle qui borde la route selon plan ci-joint.

Cela fait plus de 20 ans que nous demandons le classement de cette parcelle. Nous souhaiterions avoir une réponse afin de pouvoir s'installer ultérieurement dans ce secteur et proposer des possibilités de logements locatifs devenus très rares dans la région où la démographie n'arrête pas d'augmenter.

Dans l'attente de vous rencontrer pour en discuter, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Marie BAUCHE

PJ : copie du document graphique de la zone

M. et Mme MORNET Jean Claude Le 12 - 2021
 7 La Garnaudière
 85190 Venansault



A M. FAUREAU
 M. le Maire de Venansault

Monsieur le Maire,

Nous venons vers vous afin de solliciter votre attention sur le sujet suivant.

Possédant deux parcelles sur la commune de Venansault au lieu dit "La Garnaudière" nous vous proposons ces parcelles en terrains à construire.

La première parcelle sous le numéro 83 d'une contenance de cinq ares cinquante à laquelle nous rajoutons la partie rachurée qui figure sur le plan d'environ un are, afin de mettre la parcelle au droit.

La deuxième parcelle sous le numéro 85 d'une contenance de neuf ares trente quatre.

Dans l'attente de votre réponse
 Je vous prie d'agréer nos salutations respectueuses

Commissaire R 16.

Mme BESSON Sylvie et Mr ROUSSEAU Frédéric
6 rue Maréchal Foch
85190 AIZENAY

Mr le Maire et Commissaire Enquêteur
Hôtel de Ville
Place de la Prépoise
85190 Venansault

AIZENAY, le 16 octobre 2023

Objet : demande à rendre terrains constructibles et changer de destination une grange.

Mr le Maire et Commissaire Enquêteur,

Propriétaires depuis 2017 de 2 parcelles, section ZP n°65 (avec grange entretenue de 400m²) avec une superficie de 2097m² et section ZP n°53 avec une superficie de 788m² au lieu-dit la Bordière sur la commune de Venansault.

Sur le terrain ZP 65 existe une grange déjà raccordée à l'eau et à l'électricité depuis 2017, nous sommes étonnés qu'elle ne soit pas pastiller, nous demandons qu'elle le soit et nous en faisons la demande.

Sur le terrain ZP 53 il s'agit de terrain agricole, le PLU ne permet pas d'y réaliser un logement d'où notre présente demande pour transformer ce terrain constructible.

Pour plus de précision, nous vous prions de trouver en joint une copie de l'extrait de cadastre relatif aux terrains en question.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

Mme BESSON Sylvie et Mr ROUSSEAU Frédéric





